

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 31/37 L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4 Etaient présents :
Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 35
Date de la convocation : 24/01/2022
Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-018 : Vote du budget principal 2022

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2022 organisé lors du Comité syndical du 6 décembre 2021 ;
- Considérant la réunion de bureau du 17 janvier 2022 ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le budget principal sous forme d'un tableau de synthèse du budget 2022 par compétence et détaillé par article dans le document en annexe.

Fonctionnement :

- Dépenses : 703 851 €
- Recettes : 703 851 €

Investissement :

- Dépenses : 114 423 €
- Recettes : 114 423 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget principal pour l'année 2022, par nature et par fonction.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le ..09/02/2022
et publié, affiché ou notifié le..15/02/2022 .

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 31/37

L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 35

Date de la convocation : 24/01/2022

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-013 : Vote du budget annexe « Instruction du droit des sols » 2022

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2022 organisé lors du Comité syndical du 6 décembre 2021 ;
- Considérant la réunion de bureau du 17 janvier 2022 ;
-

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le budget annexe « Instruction du droit des sols » pour 2022, sous forme d'un tableau de synthèse du budget 2022 par compétence. Ce budget est détaillé par article en annexe.

Fonctionnement :

- Dépenses : 223 235 €
- Recettes : 223 235 €

Investissement :

- Dépenses : 8 647 €
- Recettes : 24 737 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget annexe « Instruction du droit des sols », pour l'année 2022, par nature et par fonction.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 09/02/2022.
et publié, affiché ou notifié le 15/02/2022.

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



BUDGET 2022 : synthèse par compétence

Population : 67 085h

Budget Principal : Fonctionnement 2021 à reporter : 40 440€ Investissement : 27 911 €

(dont rattachement Subvention ingénierie Leader 2020 pour 45 847,69 €)

Budget ADS = Déficit investissement : 5 147€ - Excédent Fonctionnement capitalisé : 5 147€

	Tourisme		Développement local et SCoT + Fonctionnement du Syndicat		Instruction droits des sols Budget annexe	
D E P E N S E S	Frais divers dont envois postaux	726	Personnel (4,7 ETP)	245 000	Personnel (4,7 ETP)	200 000
	Subvention OT	225 000	Charges à caract. général dont événements santé	60 484	Charges à caract. général	13 980
	Taxes de séjour	95 000	Equipement investissement	4 800	Equipement investissement	3 500
	Logiciel gestion taxe séjour investissement	11 040	Frais ligne de trésorerie	1 500	Opérations d'ordre liées aux amortissements	9 255
	Logiciel gestion taxe séjour fonctionnement maintenance	1 600	Etude PNR Fin de la Phase 1	19 326	Déficit investissement	5 147
	Dotations provisions	6 221	Etude PNR Phase 2	62 100		
			Frais de mission élus	510		
			Projet Alimentaire Territorial	20 000		
			Dépenses imprévues	13 985		
			Reversement recette comp.perte taxe	1 000		
		Opérations d'ordre liées aux amortissements	27 509			
	TOTAL	339 587	TOTAL	456 214	TOTAL	231 882
R E C E T T E S	Cotisation CC (3,51€)	235 468	Région Ingénierie solde 2021	12 500	Communes concernées	223 235
	Excédent budget principal	9 119	Région Ingénierie 2022 acompte	12 500	FCTVA	335
	Taxes de séjour	95 000	Région Subv Poste SCoT solde 2021	12 520	Subvention achat logiciel	10 000
			Région Subv poste SCoT 2022 acompte	12 700	Opérations d'ordre liées aux amortissements	9 255
			Région Solde Subv 80% Phase 1 Etude PNR	11 214	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 147
			Région Subv 50% Phase 2 Etude PNR	31 050		
			LEADER 2 postes 2021	34 189		
			LEADER 3 postes 2022	0		
			FEADER Fluvestre 2016, 2017, 2018, 2020	29 545		
			Subvention LEADER Plaquette	654		
			ARS Animateur Santé 2021	20 500		
			Subventions ARS et CD71 : actions santé	0		
			Subvention CD71 Projet Alimentaire Territorial	8 000		
			Cotisation CC (2,40 €)	161 004		
			Cotisation compl.CC (0,17€)	11 404		
			FCTVA	5 478		
			Excédents fonctionnement et investissement	59 232		
		Autres recettes (CDG Sub. Archivage) et Remb cotisations sup. familial	1 215			
			5 000			
		Opérations d'ordre liées aux amortissements	27 509			
	TOTAL	339 587	TOTAL	456 214	TOTAL	247 972
		0		0	Excédent	16 090